

La Vie Lecelloise

« Bien vivre ensemble à Lecelles »

Bulletin Municipal N°24 - **Octobre 2019**



Chers Lecelloises, chers Lecellois,

J'espère tout d'abord que vous avez passé un bel été et que cette période de vacances estivales vous aura été profitable et bénéfique.

Pour ce mois de Septembre, je vous souhaite à toutes et tous une rentrée des plus agréables.

Je souhaite à tous nos écoliers, nos enseignants et aux directeurs un très bon début d'année. Je remercie également les services techniques qui œuvrent avant chaque début de rentrée scolaire à la bonne préparation matérielle des écoles et au meilleur accueil des écoliers et des enseignants.

Outre ce moment de rentrée, je vous rappelle **deux** événements importants de cette période :

La réception d'accueil des nouveaux habitants qui s'est tenue dans la salle des Fêtes Jacqueline HAROUX le **10 septembre** dernier.

L'ensemble des membres du conseil municipal se joint à moi pour leur souhaiter à tous la bienvenue.

- L'organisation **le 6 octobre prochain** d'une deuxième journée de l'opération « Village propre ».

Cette action reçoit toujours un franc succès, notamment auprès de nos plus jeunes. Elle sera encouragée, structurée et accompagnée Madame TANIÈRE, Adjointe aux Fêtes et cérémonies. Un travail en amont a été réalisé notamment avec les écoles pour l'organisation d'un moment instructif, civique et de convivialité.

L'environnement, la protection de la nature et du cadre de vie est l'affaire de tous !

Une bonne rentrée à tous !
Toute mon amitié,

Jean-Claude MESSAGER
Votre Maire

Ouverture de classe École du Centre

Suite à l'arrivée de nouvelles familles dans la commune, une dixième classe a été ouverte en septembre à l'école du Centre afin d'accueillir l'arrivée des nouveaux enfants. Elle a pris place dans le hall d'accueil côté maternelle. Les travaux ont été réalisés par une entreprise locale



Réception à la salle des Fêtes le 30 Août 2019

Le 30 Août dernier a eu lieu à la salle des fêtes la remise des prix des maisons fleuries, des ballons du 14 juillet, des médailles du travail et la célébration des noces d'or et de diamant. Devant un public nombreux chacun a pu recevoir sa récompense ou son prix. Un verre de l'amitié a clos cette sympathique manifestation.



LES TRAVAUX ET LA SÉCURITÉ

Projet INTERREG

Dans le cadre du projet INTERREG, plusieurs réunions se sont déroulées avec le Syndicat Mixte Aménagement Hydraulique (SMAH) en collaboration avec nos collègues Belges. Pour rappel, ce projet traite de la lutte contre les inondations dans le bassin transfrontalier de l'Elnon. Vous trouverez ci-dessous les principales actions et décisions.

Rappel des ZEC au stade du programme des actions : Volumes de stockage :

ZEC 1 Rumes 45 000 m³
ZEC 2 Mouchin 15 000 m³
ZEC 3 Rumegies Limite Lecelles 20 000 m³
ZEC 4 : Lecelles 50 000 m³

Principe de fonctionnement :

Zone d'expansion de crue (ZEC) ou appelée Zone d'Immersion Temporaire (ZIT) en Belgique permettant de stocker temporairement les eaux en période de crue. Dimensionnement optimal pour la protection vicennale. Diminution du débit maximal transmis vers l'aval par stockage des eaux excédentaires puis restitution progressive après le passage de la crue.

Principales démarches réalisées dans le cadre de la conception au stade EP.

Rencontres réalisées :

- Réunion du 10/01/2019 avec la **SAFER** concernant la thématique foncière
- Réunion du 01/03/2019 avec le **PNRSE** et la **FDPPMA** du Nord pour une réunion technique concernant les aménagements en cours de conception
- Réunion du 18/03/2019 avec les **communes et la SAFER** concernant la thématique foncière
- Réunion du 21/03/2019 avec le Service Départemental de Police de l'Eau (DDTM) pour une présentation des aménagements en cours de conception
- Réunion du 01/04/2019 avec le **bureau d'étude écologue (AXECO)** pour un point d'avancement de leur mission
- Réunion du 04/06/2019 avec les **communes et la SAFER** concernant la thématique foncière

Visites de terrain : Visite de site le 07/02/2019 et le 13/03/2019.



Travaux rue de la Perdrix

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue de la Perdrix ont fait l'objet d'un appel d'offres et débuteront à l'automne. Certaines études réalisées par le bureau d'étude ont pris du retard, ce qui explique ce léger décalage.

Respect du voisinage

Au-delà des possibles **troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée**, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants qui sont d'autant plus importants que les végétaux sont verts et humides.

Pour rappel, sont considérés comme **déchets verts** : les feuilles mortes, les tontes de

gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs, les autres déchets végétaux issus des jardins et parcs de particuliers.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, et privilégient la valorisation des déchets verts : compostage, broyage, paillage, apports en déchetteries.

En cas de non-respect de la réglementation, **une contravention** de 450€ (article 131-13 du code pénal) peut être appliquée à tout contrevenant.

Pensez aussi au linge qui sèche sur l'étendoir et qui absorbe l'odeur de fumée !

La protection des personnes, des biens, de l'environnement repose sur le civisme de tous.



Nouveaux commerces à Lecelles

Le magasin de fleurs « Jardin secret » a ouvert ses portes le 23 Août dernier à LECELLES au 1694 route de Roubaix. Nous leur souhaitons une belle réussite !

Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Dimanche et jours fériés de 10h00 à 13h00. Tél : 03.27.32.74.20



Nouveau commerce de proximité :

Comme vous avez pu le constater le commerce prévu Clos des Lys avance, un carrefour PROXI y prendra place. Des travaux de sécurisation de la route sont prévus pour assurer un accès facile et sans danger au commerce.

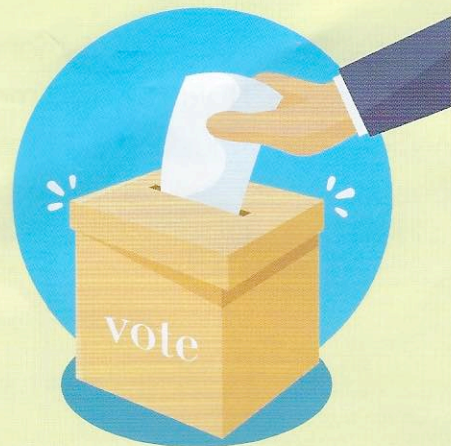


Inscription sur les listes électorales

Pour voter pour les prochaines élections se déroulant en 2020, vous avez la possibilité de vous inscrire au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020. Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit d'office sur les listes électorales s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans.

Si ce n'est pas le cas, il doit demander son inscription sur les listes électorales à la Mairie. Il faudra vous munir d'un justificatif de domicile et d'identité.



Accueil des nouveaux habitants.

Comme à l'accoutumée, la commune a invité et reçu le **10 septembre** dernier, les nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir s'installer et vivre à LECELLES (22 cette année). Jean Claude MESSAGER, Maire a rappelé, en préambule, le fonctionnement de la commune, son caractère rural spécifique au sein de la CAPH et la volonté de maintenir la cohésion sociale, le « bien vivre ensemble ».

Dans ce cadre, la commune apporte toujours aux associations locales son soutien humain matériel ou financier, Les Présidents ou leur représentant se sont présentés aux nouveaux habitants : activités, nombre d'adhérents, prochaines manifestations...

À l'issue de la réception, un présent a été remis à chaque nouvel habitant. **Nous leur souhaitons à tous la bienvenue !**



City Parc et Parcours SANTÉ

Le CITY PARC, près de l'aire de jeux pour enfants et le parcours de santé sont maintenant ouverts et à disposition des riverains. Le parcours est destiné à tous et le city parc fera le bonheur des jeunes LECELLOIS pour qui nous souhaitons offrir plus de service. Merci de bien vouloir respecter le règlement qui a été mis en place (Horaires, nuisances sonores...).



Savoir accueillir les personnes en situation de handicap est un gage de haute qualité d'accueil pour tous. L'APEI d'Anzin a proposé à la Mairie de LECELLES une formation sensibilisation « **Accueillir et renseigner les personnes en situation de handicap intellectuel** ».

Ont été invités fin juin 2019 : le personnel communal, les adjoints et conseillers municipaux, deux responsables d'association (qui accueillent quotidiennement du public) notamment Arcade et Restos du Cœur.

Le contenu était riche et dense : le cadre législatif en faveur de l'accessibilité, la présentation du **pictogramme S3A** (Symbole d'Accueil d'Accompagnement et d'Accessibilité) créé par l'UNAPEI, des échanges avec une personne en situation de handicap, des explications sur le comportement et les attitudes à adopter.

Exemples : lui laisser le temps de s'exprimer, laisser le temps de la réponse, ne pas lui couper la parole ou finir ses phrases, ne pas infantiliser, demander à la personne de vous montrer ce qu'elle désire, avoir recours à l'image, à la gestuelle en cas d'incompréhension, etc.

D'ici la fin de l'année, ce symbole sera apposé au guichet de la Mairie : il indique et signale aux personnes handicapées mentales, ainsi que toute personne ayant des difficultés d'apprentissage de la lecture, de la compréhension ou de communication et de repérage spatio-temporel, les lieux qui leur sont rendus accessibles.

Installation de la fibre pour l'accès à internet

Les travaux se sont terminés comme prévu fin juin 2019. Une réunion d'information avec la société AXIOME a eu lieu le 24 juin 2019 : elle a attiré un public très important, preuve de l'intérêt de la population pour avoir la fibre. Certains opérateurs présents ont déjà pu faire leurs offres de services. Vous avez le choix de l'opérateur, sachant que le raccordement sera gratuit pour les particuliers car pris en charge par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.



Nettoyage du cimetière

Une nouvelle demi-journée aura lieu le **16 octobre 2019 de 14h00 à 17h00** : nous remercions par avance tous les bénévoles présents qui aideront à améliorer la propreté du cimetière. De nouvelles opérations de ce type se poursuivront dans les mois à venir. Pour information, afin de respecter le tri sélectif, une signalétique a été posée sur les poubelles près de l'entrée du cimetière. Merci de veiller à bien respecter les consignes.



La Fête du Centre & les festivités du 14 juillet le mercredi 21 juillet 2019

La Fête du Centre, le mercredi 21 juillet 2019, a été organisée en même temps que les festivités du 14 juillet. L'occasion pour toute l'équipe de présenter les danses des enfants aux parents, ainsi qu'aux élus et de « faire un spectacle ». Elle a démontré l'implication des parents et grands-parents dans la préparation des sandwiches, la joie des enfants lors du lâcher « traditionnel » de ballons, une bonne cohésion de l'équipe des animateurs, une implication des élus (courses, sonorisation, ...) qui ont décidé de synchroniser, comme en 2018, les deux événements. Force est de constater que l'animation était différente et intergénérationnelle : chacun a pu profiter des deux fêtes (« le spectacle » salle des Fêtes et « le 14 juillet » sous la Halle) dans la joie, la bonne humeur, et les conditions climatiques étaient favorables.



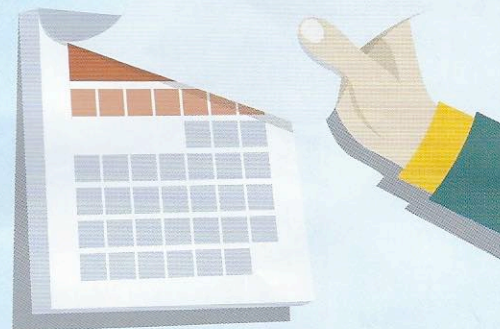
Marly - Paris

Pendant 4 jours, du **mardi 27 au vendredi 30 août 2019**, Nicolas LALY a couru plus de 200 kilomètres pour rallier **Marly à Paris**. Ce LECELLOIS s'est lancé dans cette course pour aider « Derrière ce sourire » et le Sidaction, une association créée par une famille LECELLOISE dont la petite fille, Éloïse, est atteinte du **syndrome d'ANGELMAN**. Toutes nos félicitations à cet élan de solidarité. Un chèque doit être remis prochainement par Nicolas LALY aux deux associations.



RETENEZ DÈS À PRÉSENT :

- **LE SAMEDI 5 OCTOBRE 2019** : Bal country à la salle de Fêtes à partir de 19h00. Organisé par Memphis Country.
- **LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2019 À 12 H** : semaine bleue pour les aînés à la salle des Fêtes.
- **LE DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019 À 12 H** : repas des aînés à la salle des Fêtes.



REPRISE DU CLUB DE SPORT GYM AÉROBIC LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2019... VOUS POUVEZ TOUJOURS VOUS INSCRIRE !

État civil:

Décès : Gilbert NAVEZ, le 6 mai 2019 (87 ans) • Thierry NIVASSE, 29 mai 2019 (54 ans) • Michel HENDRICX, le 16 mai 2019 (93 ans) • Francine PROD'HOMME épouse CHANTRAINE, le 29 juin 2019 (88 ans) • Christian DELEMAR, le 11 août 2019 (67 ans) • Hélène KOWALSKI, le 4 septembre 2019 (76 ans) • Mercédès HENNEBICQ épouse FLAMENT, le 30 août 2019 (79 ans) • Henri BAISIER, le 14 septembre 2019 (89 ans)

